

Régie intermunicipale de traitement des
matières résiduelles des MRC de
La Matapédia et de La Mitis

Projet d'implantation d'un lieu
d'enfouissement technique

Présentation du projet et de l'étude d'impact



Déroulement de la présentation

- Introduction:
 - ▶ Qui sont les initiateurs du projet?
- Mise en contexte et raison d'être du projet:
 - ▶ Nécessité du projet?
- Description du projet:
 - ▶ Qu'est-ce qu'un lieu d'enfouissement technique?
 - ▶ Où sera-t-il situé si le projet est accepté?
- Étude d'impact sur l'environnement:
 - ▶ Quelles seront les répercussions du projet s'il est accepté?
- Programme de surveillance et de suivi environnemental
- Échéancier et coûts du projet

Initiateur du projet

- La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis:
 - ▶ regroupe l'ensemble des municipalités du territoire
 - ▶ gère :
 - ▶ le centre de récupération des matières résiduelles (CFER Matap/Mitis)
 - ▶ l'exploitation du futur LET
 - ▶ applique les plans de gestion des matières résiduelles
- L'étude d'impact sur l'environnement a été réalisée par:
 - ▶ Consultants Enviroconseil Inc. et collaborateurs
 - ▶ Le service technique de la MRC de La Matapédia

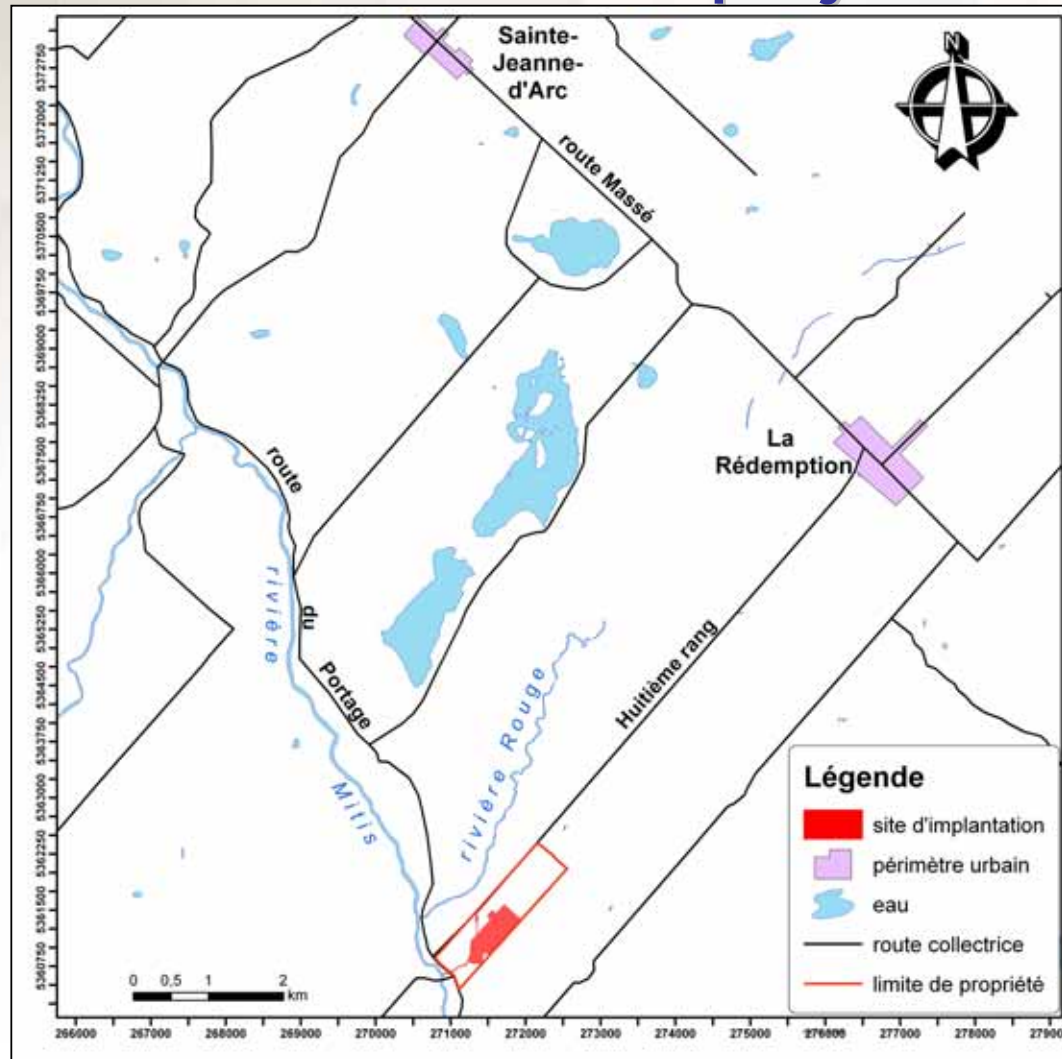
La nécessité d'implanter un lieu d'enfouissement technique (LET)

- Le refus de tiers (hors région) de recevoir les matières résiduelles de la Régie
- Nouvelle réglementation à respecter d'ici 2009
- Fermeture prochaine du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Padoue
- Dix dépôts en tranchée situés sur le territoire des 2 MRC doivent fermer
- Une partie des matières résiduelles devra toujours être éliminée de façon conventionnelle



Besoin d'un nouveau LET régional qui respecte les nouvelles
normes environnementales

Localisation du projet

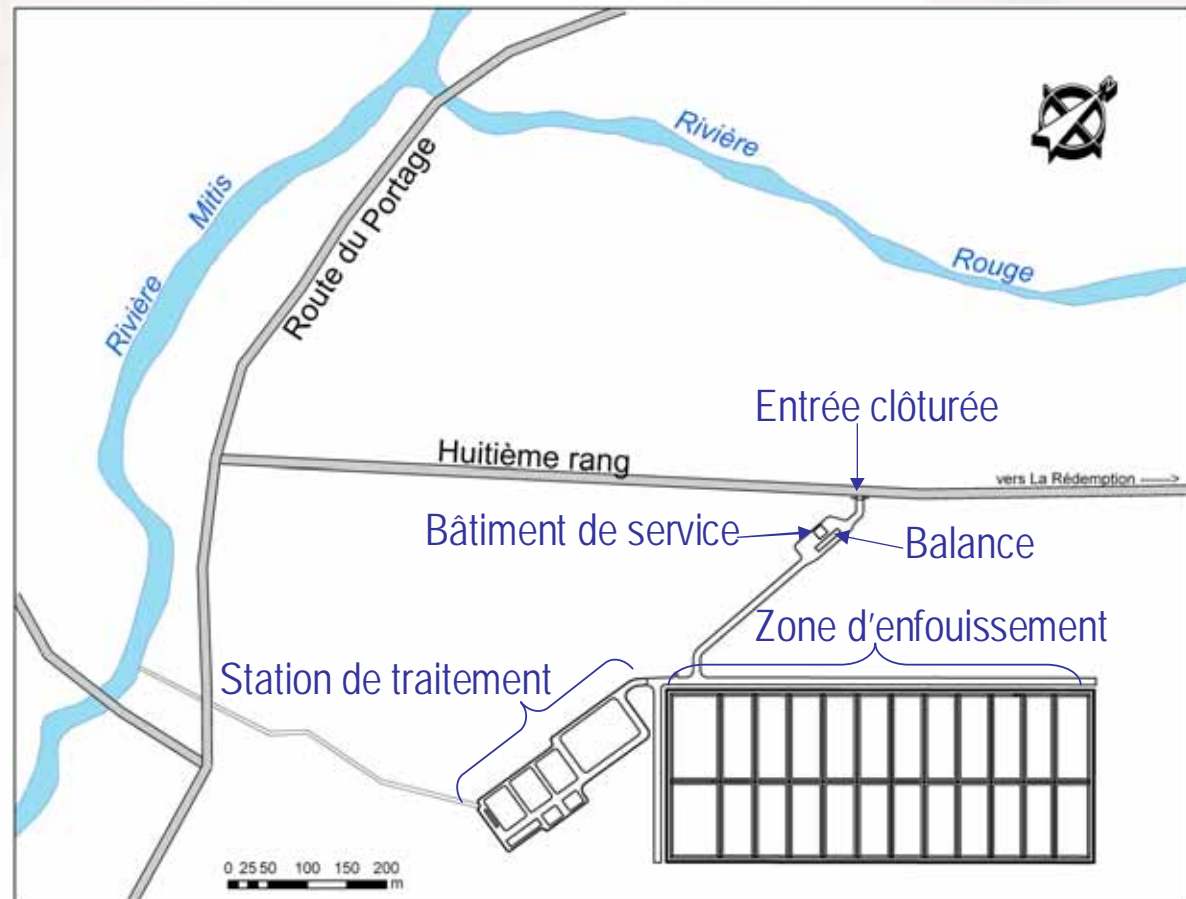


Localisation du projet

- À l'intersection du 8^{ième} rang et de la route du Portage
- À 5,8 km au sud ouest de La Rédemption
- Propriété : ~ 109 ha (11 728 000 pi²) → 530 m x 2100 m
- Site d'implantation : ~ 12 ha (1 291 000 pi²) → 300 m x 880 m

Projet proposé

- capacité de 595 000 t
- durée de vie: ~ 25 ans
- ~ 385 m de la rivière (1200')
- ~ 200 m de la route (655')
- zone d'enfouissement 210 m x 530 m



Qu'est ce qu'un lieu d'enfouissement technique (LET)

- C'est un lieu pour l'enfouissement des matières résiduelles
 - ▶ Conforme à la nouvelle réglementation québécoise
 - ▶ Plus respectueux de l'environnement
 - ▶ S'adapte à la capacité du milieu à recevoir un tel aménagement
- Zone d'enfouissement imperméabilisée
- Contrôle des émissions liquides et gazeuses contrôlées
- Suivi environnemental rigoureux et exhaustif
- Suivi sur une période d'environ 30 ans après fermeture

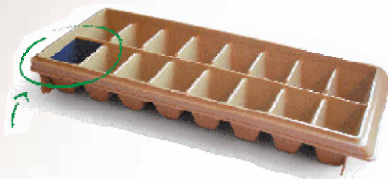
Qu'est ce qu'un LET ? (suite)

Recouvrement final imperméable

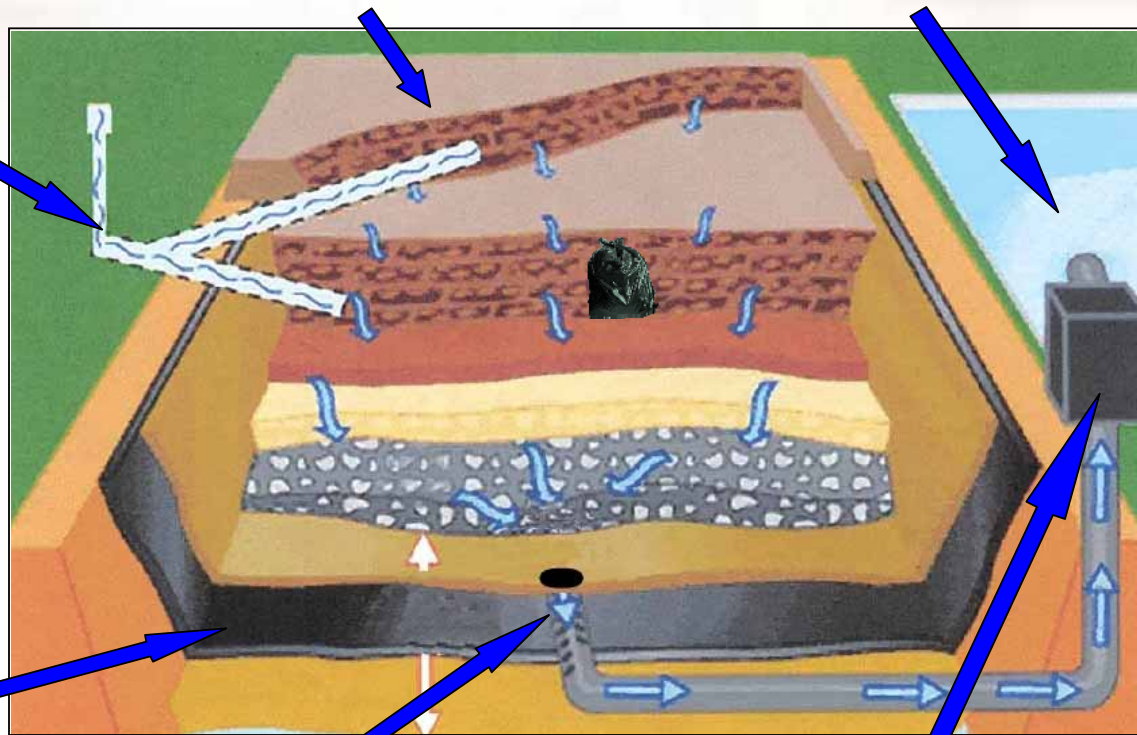
Station de traitement

Système de collecte
et d'évacuation du
biogaz

Exploitation cellule
par cellule



Système
d'imperméabilisation

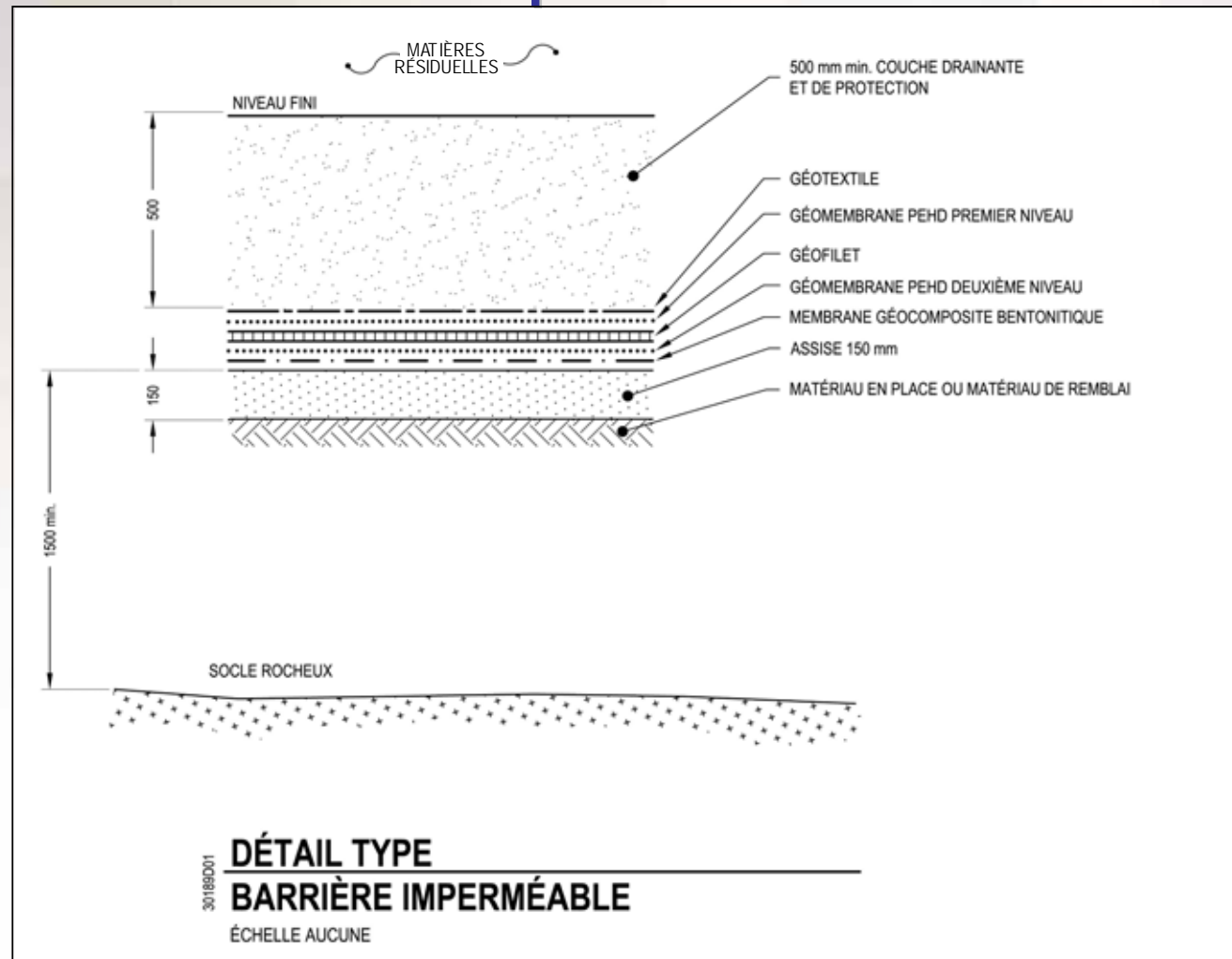


Système de
drainage

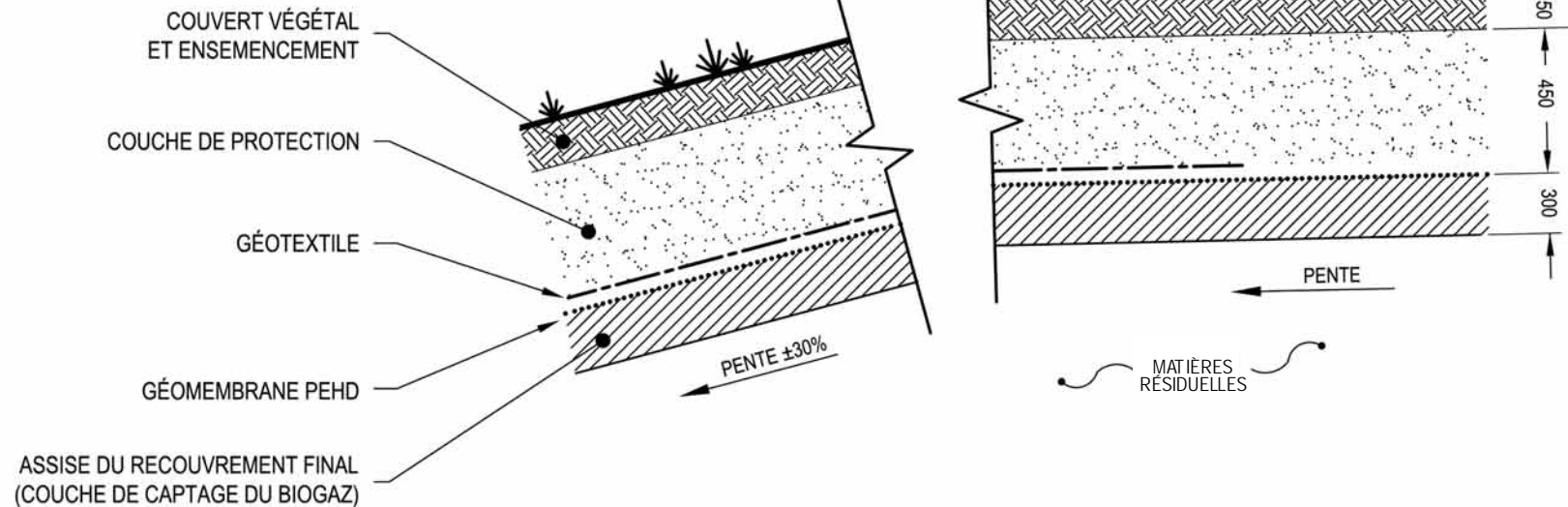
Système de collecte du lixiviat
(eau provenant des mat. rés.)

Modifié de www.CIEVO.ca

Site imperméabilisé



Site imperméabilisé



30189D02

DÉTAIL TYPE RECouvreMENT FINAL

ÉCHELLE AUCUNE

Vue aérienne d'un LET



Site imperméabilisé



Site imperméabilisé



Recouvrement final

- système de captage des biogaz avec évents
- imperméabilisation et revégétalisation



Particularités des systèmes d'imperméabilisation

- Les membranes ont une durée de vie de l'ordre de 200 ans
- Elles sont mises en place selon un programme rigoureux de contrôle
- Le concept offre plusieurs niveaux de sécurité et de suivi

Station de traitement

- Beaucoup plus efficace qu'une station de traitement des eaux usées municipales
- Assure le maintien de tous les usages du cours d'eau

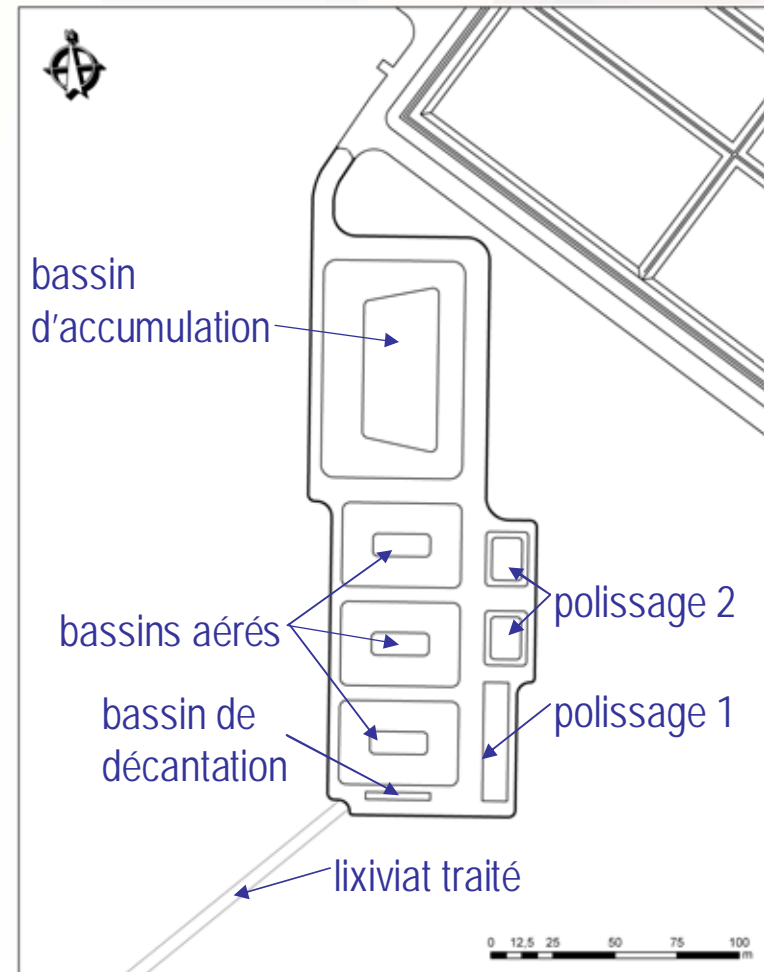
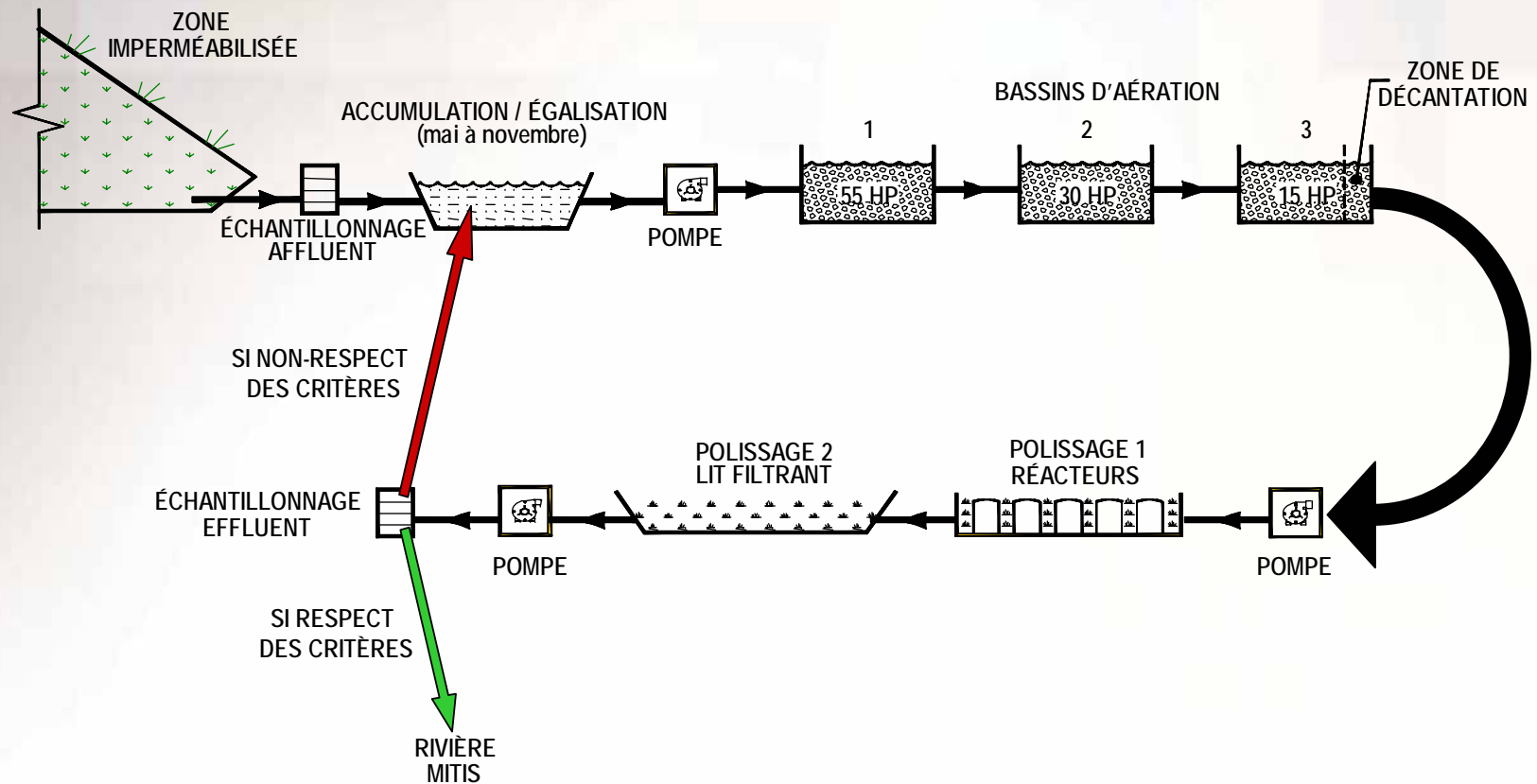


Schéma de traitement



Station de traitement



Polissage 1 : réacteurs



06/05/2003

Polissage 2 : lit filtrant



Méthodologie de l'étude d'impact

- Analyse des impacts en 2 étapes:
 - ▶ identification des sources d'impacts (inventaires, études spécifiques, etc.)
 - ▶ évaluation de l'effet des impacts sur le milieu

- Importance des impacts déterminée selon:
 - ▶ valeur de la composante du milieu récepteur
 - ▶ intensité de l'impact
 - ▶ étendue de l'impact
 - ▶ durée de l'impact

Principaux résultats : paysage

- Étant donné que:
 - ▶ le site est isolé (forêt et topographie)
 - ▶ plus de 250 m du huitième rang
 - ▶ plantation pour améliorer l'écran visuel et maintien des écrans actuels
 - ▶ revégétalisation du site lors du recouvrement final
- Aucun impact sur le paysage car le site sera non visible

Principaux résultats : bruit

- Étant donné que:
 - ▶ nombre restreint de passages additionnels répartis dans la journée (12 camions par jour – aller / retour)
 - ▶ sensibilisation des camionneurs à l'utilisation restreinte des freins moteurs
 - ▶ horaire d'exploitation de 8h00 à 17h00 (lundi au vendredi)
 - ▶ amélioration du réseau routier local
- Aucun impact significatif du passage des véhicules additionnels sur l'environnement sonore

Principaux résultats : qualité de l'eau de la rivière Mitis

- Étant donné que:

- ▶ le système de traitement sera très performant (système éprouvé)
- ▶ le système de traitement sera conçu pour s'adapter à la capacité du milieu récepteur (toujours dans les pires conditions)
- ▶ la station va respecter les normes et critères de qualité de l'eau du MDDEP
- ▶ aucun rejet si non-respect des critères
- ▶ d'autres LET rejettent dans des milieux similaires
- ▶ aucun impact après 5 m

- Aucun impact significatif du rejet du lixiviat traité dans la rivière

Surveillance et suivi environnemental

- Surveillance environnementale durant chacune des phases du projet
 - ▶ vise à assurer que les mesures d'atténuation, les exigences décrétées et autres éléments associés à l'autorisation sont mis en place
- Suivi environnemental
 - ▶ vise à s'assurer de l'intégrité des ouvrages et des aménagements et du respect des normes
- Il s'applique aux:
 - ▶ eaux souterraines;
 - ▶ eaux de surface ;
 - ▶ eaux de lixiviation ;
 - ▶ air.

Surveillance et suivi environnemental

- Le suivi environnemental s'accompagne d'un plan d'intervention environnementale
- Ce plan vise à identifier tout problème et à intervenir rapidement
- La durée du suivi s'étend du début de l'exploitation jusqu'à la fin de la postfermeture (30 ans après la fermeture du site)
- Le fonds postfermeture :
 - ▶ une obligation du gouvernement visant à disposer des moyens financiers pour assurer l'entretien du site (4,7 millions \$)

Surveillance et suivi environnemental

● Comité de vigilance:

- ▶ un comité externe sera formé de façon à s'assurer que l'exploitation et la gestion du LET soient effectuées en toute transparence
- ▶ il sera composé, au minimum, d'un représentant des entités suivantes:
 - ▶ l'exploitant du LET (La Régie);
 - ▶ la municipalité hôte (La Rédemption);
 - ▶ les MRC de La Mitis et de La Matapédia;
 - ▶ les citoyens du voisinage du LET;
 - ▶ un organisme régional voué à la protection de l'environnement;
 - ▶ la Corporation de gestion de la pêche sportive de la rivière Mitis Inc.

Échéancier

- L'échéancier proposé s'inscrit dans le contexte de la fermeture prochaine du LES de Padoue et vise à débiter l'exploitation du LET en décembre 2007 si le projet est accepté

Description de l'étape	Date prévue
Mandat d'information et de consultation du BAPE et décision du ministre	Mai 2007
Analyse environnementale et obtention du décret	Août 2007
Conception technique détaillée (en parallèle)	Septembre 2007
Appel d'offres et attribution de contrat (en parallèle)	Septembre 2007
Travaux de construction (phase 1)	Oct. 2007 à juin 2008
Début de l'exploitation et de l'enfouissement	Décembre 2007
Début du traitement du lixiviat	Juillet 2008

Coûts

- Le projet prévoit un coût d'aménagement et de fermeture de 19,35 M\$ s'échelonnant sur une période de 25 ans
- En ajoutant le financement, les taxes, l'opération et le fonds de postfermeture, le coût unitaire de revient sera de 81\$ la tonne

Introduction

Contexte et
raison d'être

Description
du projet

Étude d'impacts

Surveillance et
suivi environnemental

Échéancier

Conclusion

Merci !